

COMMUNE DU FRENEY D'OISANS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/07/2021

Délibération N° 2021 - 26 : Maison médicale – Bail psychomotricienne

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué 07 juillet 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian PICHOU, Maire.

Étaient présents : PICHOU Christian, OUGIER Jean-Patrick, GUTHON Bernard, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, CROUZET Louisette, JOUFFREY Camille, DUSSERT Sandrine, MAYET Christelle, DUSSERT Cédric

Étaient absents et excusés : PISTOLET William

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : OUGIER Jean Patrick

Le Maire présente la candidature de Mme Benallegue Fania, diplômée d'état de psychomotricienne avec une formation « psychomotricienne et petite enfance », qui souhaite s'implanter au Freney d'Oisans dans la maison paramédicale.

Mme Benallegue Fania souhaiterait louer une salle les jours suivants : mardi – mercredi et jeudi à partir du 1^{er} août 2021.

Ce contrat de bail débiterait le 1^{er} août 2021 pour un loyer mensuel de 329.00 € + 35 € de provision sur charges par mois.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le projet de contrat de bail à signer avec Mme Benallegue Fania..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la candidature de Mme Benallegue Fania
- **APPROUVE** le loyer mensuel de 329 € + 35 € de provision sur charges à partir du 1^{er} août 2021
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
PICHOU Christian

